

Image not found or type unknown



Tiers détenteurs de pv abusifs

Par **verone19**, le **11/03/2016** à **13:26**

Bonjour,

Mon fils est séparé de sa conjointe depuis 4 ans, suite à cette séparation il a été obligé de faire un dossier de surendettement à la banque de France car elle ne payait pas sa part du crédit de leur maison.

Il n'a pas pu arrêter le compte joint, et là il vient d'avoir un tiers détenteurs pour des pv non payés par son ex-conjointe. Quel recours a-t-il pour se faire rembourser ces tiers détenteurs ?
merci de votre réponse

cordialement

verone19